

Un seul responsable : la politique de Santé du gouvernement !!

Les cinq suicides d'agents hospitaliers déplorés ces dernières semaines à Reims, Toulouse Le Havre et St Calais, ne sont malheureusement pas une surprise pour FO Santé. Ils ne sont hélas pas non plus les premiers.

Depuis des mois, nous attirons l'attention de la Ministre de la Santé, et les services du ministère sur la dégradation des conditions de travail à l'hôpital et dans les EHPAD, ainsi que de leurs répercussions néfastes et dramatiques sur la vie personnelle des hospitaliers. Tous les indicateurs sont au **ROUGE** ! En attestent arrêts maladies et accidents du travail en progression ; le bilan des agressions de personnel hospitalier est en très forte hausse, (alors que les chiffres ne reposent que sur un petit nombre d'établissements déclarants, et de surcroît en diminution).

Mais rien n'y change, la marche forcée du gouvernement, afin de faire des économies (3,4 milliards pour l'hôpital avec le «plan ONDAM») passe par la réduction des lits et des effectifs. Avec la loi de Santé de Marisol Touraine le processus va encore s'accélérer dans les prochains mois.

Ce ne sont pas les belles paroles du Président de la République ou de sa Ministre, réactualisées à chaque catastrophe qui touchent notre pays, qui vont redonner le moral et des perspectives aux hospitaliers confrontés à des équipes sous dotées et une tension quotidienne.

Les effectifs sont au centre de cette problématique. En diminuant les budgets, le gouvernement dans un seul souci de réduction des coûts accentue la dégradation des conditions de travail et de prise en charge des patients. Depuis de trop longues années, nos gouvernants ont refusé de discuter de la mise en place de ratios d'encadrement de soins dans les services. Ils préfèrent parler de risques psychosociaux (RPS), habillage «intellectuel» pour masquer les gangrènes initiées par les politiques successives à l'hôpital.

Prenons l'exemple de Saint Calais, (suicide d'un jeune cadre), où «FO Santé» a interpellé, dans un souci d'apaisement, le ministère et l'ARS, pour qu'ils prennent des mesures conservatoires en attendant les résultats de l'enquête menée par l'IGAS. Le ministère a préféré demander à l'ARS de décider, résultat : toujours rien !

Malheureusement, l'histoire se répète, comme partout. Les agents paient un lourd tribut aux politiques du gouvernement. Si personne ne peut dire avec certitude que les suicides d'agents ont pour causes exclusives les réformes et les conditions de travail, il n'en reste pas moins que chaque agent à son poste est victime aujourd'hui de contraintes et d'injonctions souvent paradoxales, avec les conséquences que cela peut parfois avoir... Par respect pour eux, nous ne publierons pas de passage émanant de lettre qu'ils ont laissé à leur famille et qui en atteste !!

Et que répond la Ministre de la Santé : des moyens supplémentaires, le renforcement des effectifs ? Pas du tout, au contraire, elle invite les élus du personnel et les syndicats à s'impliquer dans les « conférences territoriales de dialogue social » des GHT, prévues dans sa Loi « qui seraient amenées à se pencher sur les organisations et les conditions de travail »

Cette réponse est inacceptable. Cette situation ne peut plus durer !

Depuis plus de quatre mois, «FO Santé» est engagée et poursuit, au côté des sept organisations syndicales (FO, CGT, Solidaires, Fsu, Unef, Unl et Fidl), le combat interprofessionnel contre la loi Travail. Ce sera à nouveau le cas le 15 septembre pour en exiger l'abrogation.

De même, depuis des mois, FO est vent debout contre la réforme Touraine et la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), synonyme de 22 000 suppressions de postes et de 16 000 fermetures de lits.

Prenant appui sur le rejet massif des GHT qui s'est exprimé au mois de juin dans les votes majoritaires des CTE qui se sont prononcés contre les «conventions constitutives», FO organisera le 26 octobre prochain une **conférence nationale des délégués**, afin d'unifier le combat pour s'opposer aux GHT et son corollaire, l'asphyxie budgétaire des établissements. Elle abordera la nécessité de se rendre au ministère pour exiger la satisfaction des revendications.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 7 septembre 2016